

► Programme de rééquilibrage du lit de la Loire (Nantes – Les Ponts-de-Cé)

Compte-rendu de la réunion publique du 9 avril 2018 à Nantes

La réunion a duré 2h05 et a réuni 25 participants.
11 interventions du public

En tribune pour Voies navigables de France (VNF) :

- Séverine GAGNOL, cheffe de l'Unité Territoriale d'Itinéraire Loire ;
- Claire PERARD, cheffe du pôle Études Techniques Plan Loire

Garants de la concertation : Emmanuelle ALBERT, Alain RADUREAU (Commission nationale du débat public)

Modération : Marion SIVY (C&S Conseils)

Dans la salle :

- Région des Pays de la Loire : Damien MASINSKI
- CEN Pays de la Loire : Valérie SIMON
- GIP Loire Estuaire : Emmanuelle ELOUARD

Déroulé de la réunion :

1. Ouverture
2. Présentation du programme
3. Échanges avec la salle
4. Clôture de la réunion

Diaporama en annexe

1. Ouverture

Marion SIVY, C&S Conseils, présente la tribune, les garants, puis les objectifs et le déroulé de la réunion.

Séverine GAGNOL, VNF, présente les objectifs de la concertation. Elle explique que VNF et les partenaires du projet ont choisi d'organiser une concertation, alors que les études sont encore en cours, pour enrichir le projet en le partageant avec le territoire et identifier les mesures d'accompagnement nécessaires.

Emmanuelle ALBERT, garante, précise qu'elle a été désignée par la Commission nationale du débat public (CNDP) avec Alain RADUREAU à la demande de VNF. Leur rôle est de constituer un intermédiaire neutre et indépendant entre le public et le maître d'ouvrage. Leurs missions principales sont de :

- veiller à ce que la concertation permette l'information et l'expression du public en respectant des principes de transparence, d'équivalence et d'argumentation ;
- observer et rendre compte du bon déroulé de la concertation en étant présents à toutes les réunions publiques et en rédigeant un rapport qui sera rendu public et sera une pièce de l'enquête publique ;

- être un moyen de recours au cas où un participant estimerait que les conditions du bon déroulement de la concertation ne sont pas respectées.

Elle précise que les garants n'ont pas vocation à se prononcer sur le fond du projet.

2. Présentation du programme

Un film de présentation générale du programme qui revient sur l'historique du projet et du Contrat pour la Loire et ses Annexes (CLA) est projeté.

Séverine GAGNOL, VNF, présente ensuite le contexte du projet (*cf. diaporama*) :

- Le profil de la Loire avant et après les aménagements des 19^e et 20^e siècles ;
- Les incidences de ces aménagements sur la Loire ;
- La réflexion engagée depuis 20 ans pour aboutir à la définition d'une stratégie d'intervention sur la Loire ;
- Les objectifs du programme de rééquilibrage de la Loire entre Les Ponts-de-Cé et Nantes ;
- L'étape actuelle : la concertation, les études en cours jusqu'à la fin d'année, la nouvelle phase d'études qui aura lieu en 2019 avec l'objectif d'une enquête publique fin 2019.

Séverine GAGNOL, VNF, présente les caractéristiques du programme d'intervention porté par VNF et soumis à la concertation (*cf. diaporama*) :

- Le territoire du projet ;
- Les principes généraux d'intervention (remodelage des épis, réouverture de bras secondaires, création d'un ouvrage à Bellevue) ;
- Le secteur d'intervention entre Montjean-sur-Loire et Ingrandes – Le Fresne-sur-Loire ;
- Le secteur d'intervention entre Anetz et Ancenis ;
- Le secteur d'intervention entre Ancenis et Oudon ;
- La création d'un ouvrage à Bellevue et les scénarios d'aménagement envisagés ;
- Les effets attendus du projet sur la rehausse du fond du lit et de la ligne d'eau d'étiage, sur les risques d'inondation, sur les usages de la Loire (navigation, pêche, paysages, accès aux îles et infrastructures), sur les écosystèmes.

Séverine GAGNOL, VNF, présente la mise en œuvre du programme (*cf. diaporama*) :

- Son inscription dans le Contrat pour la Loire et ses Annexes (CLA) ;
- Le calendrier ;
- Le coût et le financement ;
- Les partenaires.

3. Échanges avec la salle

Une participante s'interroge sur l'impact du projet sur le risque d'inondation, notamment via les ruisseaux secondaires. Elle souligne le stress subi par les habitants lors des inondations. Elle fait remarquer qu'en cas de débit important de la Loire, la Maine a tendance à refluer. Elle craint que ce phénomène ne s'aggrave avec le projet. Elle note également que VNF n'a pas intégré dans ses schémas la nouvelle île qui s'est formée à hauteur du village de Bellevue (en face du producteur de pommes). Elle précise que cette île, signalée par une bouée, est visible à marée haute. Elle s'interroge sur l'impact du projet sur les ponts, notamment celui de Bellevue, et sur l'érosion des berges. Enfin, elle dénonce la publicité mensongère de la compagnie du Loire Princesse qui propose des croisières remontant la Loire jusqu'à Chenonceau.

Un participant, membre du Mouvement national de lutte pour l'environnement, s'interroge sur le choix de l'échelle géographique du projet. Il souhaite savoir quels seront les impacts du projet sur la Loire à l'aval de l'ouvrage de Bellevue, et sur le risque d'inondation de l'île de Nantes. Il s'interroge sur les conséquences du projet conjuguées à l'arrêt des activités de dragage du port de Nantes sur le risque d'inondation de l'île de Nantes. Il rappelle que cette année l'Etat n'a pas financé les activités de dragage dans le port de Nantes et émet l'hypothèse que ce dernier n'existera plus dans 50 ans.

- **Le risque d'inondation**

Séverine GAGNOL, VNF, assure que VNF, l'ensemble des partenaires du projet et tous les acteurs associés sont particulièrement attentifs à l'enjeu du risque d'inondation, notamment dans le secteur de Bellevue. Elle indique qu'une visite terrain a été organisée en 2017 à Bellevue en la présence de riverains, pour intégrer dans les modèles l'expérience des riverains des inondations. Elle rappelle également que le projet n'a pas pour objectif de retrouver le niveau d'eau constaté au début du XXe siècle.

- **Les ponts**

Séverine GAGNOL, VNF, indique qu'au sujet du projet d'augmentation de la capacité du périphérique, VNF travaille en collaboration avec l'ensemble des partenaires du territoire, dont l'Etat qui gère le pont de Bellevue. VNF et la DREAL partagent leur connaissance de ce territoire pour la meilleure évaluation possible des effets sur le risque inondation.

- **Les croisières sur la Loire**

Séverine GAGNOL, VNF, rappelle que le projet porté par VNF consiste à réduire les ouvrages de navigation tout en essayant de maintenir de bonnes conditions de navigation.

- **La nouvelle île à Bellevue**

Séverine GAGNOL, VNF, prend note de la création d'une île en face du village de Bellevue à hauteur du producteur de pommes. Cet élément sera vérifié et intégré aux études.

- **L'impact de l'ouvrage de Bellevue à l'aval**

Séverine GAGNOL, VNF, indique que d'après les premières modélisations, une légère érosion du fond du lit est constatée à l'aval de l'ouvrage (20 à 30cm) pendant une période transitoire à la suite des travaux.

Claire PERARD, VNF, explique que le projet permettrait un fort rehaussement de la ligne d'eau en étiage à l'amont de l'ouvrage. Mais à l'aval, dans un premier temps à la suite des travaux, l'ouvrage provoquera un abaissement de la ligne d'eau d'étiage en basse mer (20 à 30cm). A long terme, cette incidence devrait disparaître. Elle rappelle que le projet n'aura pas d'impact sur le risque d'inondation à l'aval.

- **Le port de Nantes et les activités de dragage**

Séverine GAGNOL, VNF, indique ne pas avoir connaissance d'une interruption des activités de dragage dans le port de Nantes ni d'un projet de fermeture de ce dernier.

Une participante s'interroge sur l'impact du projet en amont des Ponts-de-Cé, notamment sur la remontée des eaux dans les boires annexes, et sur le patrimoine.

Un participant, membre du Comité pour la Loire de Demain, souligne l'impact positif du projet sur la qualité de l'eau et sur l'approvisionnement en eau potable de la métropole de

Nantes. Il estime justifiée la participation de l'Agence de l'eau Loire Bretagne au financement du projet à hauteur de 40%.

Un participant s'interroge sur le calendrier des travaux et sur l'impact de la variante C de l'ouvrage à Bellevue sur le niveau d'eau en période d'étiage.

- **Patrimoine**

Séverine GAGNOL, VNF, explique que VNF travaille en collaboration avec la DRAC. Le projet sera l'occasion de fouilles archéologiques préventives notamment dans le secteur de remodelage des épis où les travaux vont conduire à déplacer plusieurs bancs de sable et pourraient révéler des vestiges dans la Loire.

- **L'impact du projet en amont des Ponts-de-Cé**

Séverine GAGNOL, VNF, explique qu'une intervention de remodelage d'épis a déjà eu lieu entre La Pointe et Chalonnes avec des effets sur le ré engrèvement du lit sans impact notable en amont des Ponts-de-Cé. Elle explique que le projet n'aura pas d'impact sur le niveau d'eau en amont des Ponts-de-Cé mais participera à un rehaussement global.

- **La qualité de l'eau**

Séverine GAGNOL, VNF, indique que le programme favorisera la restauration morphologique du fleuve, c'est-à-dire un fonctionnement plus naturel du fleuve et donc une reconquête de la qualité des milieux et de l'eau. La restauration morphologique des cours d'eau est le levier le plus efficace pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

- **L'impact de la variante C de l'ouvrage à Bellevue sur le niveau d'eau à l'étiage**

Claire PERARD, VNF, rappelle que les modélisations font état d'un tirant d'eau supérieur à 1m, hormis peut-être dans un secteur à la sortie du chenal nord. A ce stade d'avancement des études, VNF estime que la navigation à Bellevue sera toujours possible la majeure partie du temps, néanmoins la période de basse mer en étiage doit encore faire l'objet de compléments d'étude sur la navigabilité. Elle présente les impacts des variantes B et C de l'ouvrage à Bellevue sur les vitesses d'écoulement (*cf. diaporama*).

- **Le calendrier des travaux**

Claire PERARD, VNF, explique que le phasage des travaux n'a pas encore été étudié en détail. Néanmoins celui-ci devra tenir compte des contraintes hydrologiques (les travaux ne pourront avoir lieu qu'en période d'étiage sauf pour la construction du duis transversal de la variante C de l'ouvrage de Bellevue), des contraintes écologiques (les travaux devront avoir lieu en dehors des périodes sensibles de reproduction). Les travaux devraient donc avoir lieu entre le mois de septembre et la fin du mois de novembre. Elle indique que VNF reviendra ultérieurement vers les usagers notamment pour échanger sur le calendrier des travaux.

Un participant, membre de l'association Gabares naturellement, s'interroge sur un éventuel projet de remontée de la prise d'eau potable de la métropole de Nantes et sur le choix de l'échelle géographique du projet. Il s'interroge également sur la prise en compte par VNF de la conjonction des facteurs de risque et du changement climatique.

Un participant, membre de l'association Voiles de Loire, se dit défavorable à la variante B de l'ouvrage de Bellevue puisqu'elle viendrait accentuer la vitesse d'écoulement dans un couloir resserré, et provoquerait un afflux d'eau à l'amont créant ainsi une marche d'eau.

Il juge au contraire la variante C intéressante puisqu'elle permettrait de diminuer le courant tout en permettant aux bateaux de descendre et de remonter le fleuve.

- **La prise d'eau potable de Nantes**

Séverine GAGNOL, VNF, indique que VNF n'a pas connaissance d'un nouveau projet de remontée de la prise d'eau de Nantes.

- **Le choix de l'échelle géographique du projet**

Séverine GAGNOL, VNF, explique les différences de contexte entre la situation à l'amont que certains appellent la Loire des levées, et à l'aval où le contexte portuaire implique des activités de dragage et des enjeux économiques forts. Elle rappelle également qu'entre Les Ponts-de-Cé et Nantes, secteur intermédiaire, il n'existe aujourd'hui plus de transport de marchandises par voie d'eau mais uniquement une navigation touristique. Elle explique que le rôle de l'ouvrage de Bellevue sera d'assurer la transition entre deux contextes ligériens différents en retenant le sable à l'amont, et ainsi permettre le ré-engravement du lit à l'amont. Elle indique que des réflexions existent sur le fonctionnement du lit à l'aval de Nantes. Enfin, elle explique que le projet n'aura pas d'impact sur la permanence ou non des activités de dragage dans le futur.

- **La prise en compte des effets du changement climatique**

Séverine GAGNOL, VNF, indique que les études et les modélisations menées par VNF sur les débits de crue et d'étiage prendront en compte de l'évolution du climat et de ses effets tels que la remontée du niveau marin. Elle indique que VNF tient compte du fonctionnement global du fleuve dans ses études, incluant notamment les effets sur le fonctionnement de l'estuaire, à l'aval. Elle rappelle enfin que le projet ne permettra pas d'éviter les effets hydrologiques des évolutions du climat sur la Loire.

Un participant, membre de l'association La Gaule nantaise, s'interroge sur l'impact du projet sur les variations hydrologiques dans les boires dont l'association a la responsabilité sur les rives à l'amont de Sainte-Luce. Il souhaite que le projet soit l'occasion de réaliser des aménagements pour restaurer l'alimentation en eau du marais de Goulaine, jadis première frayère à brochets de France. Il s'interroge sur les impacts du programme sur les migrations piscicoles latérales. Il souhaite que VNF étudie sérieusement les conséquences du projet sur la qualité de l'eau et le risque de développement de cyanobactéries dans la Loire du fait d'étiages sévères.

Christian COUTURIER, vice-président de Nantes Métropole et président de la Commission locale de l'eau du SAGE Estuaire de la Loire, rappelle que le projet porté par VNF s'inscrit dans la démarche du Comité de bassin Loire Bretagne, qui a pour mission d'améliorer la qualité des cours d'eau en luttant contre les rejets de produits polluants dans l'eau, et surtout en rétablissant le fonctionnement naturel des cours d'eau. Il rappelle que le projet vise à rétablir un fonctionnement le plus naturel possible de la Loire. Il assurera une meilleure qualité de l'eau, réduisant ainsi les coûts de traitement de l'eau, un meilleur fonctionnement des écosystèmes en réalimentant les annexes fluviales de la Loire, et rétablira la continuité écologique du fleuve en favorisant son écoulement. Il rappelle que le projet qui aura un effet positif global sur le fleuve intervient entre Nantes et les Ponts-de-Cé, secteur où le dysfonctionnement du fleuve est constaté.

Concernant les activités de dragage dans le port de Nantes, il indique que des solutions de financement ont été trouvées pour compenser le désengagement de l'Etat.

Il confirme l'importance du sujet inondation mais rappelle également que le débordement des ruisseaux secondaires est principalement dû au phénomène d'imperméabilisation des sols. Il indique que la métropole de Nantes est en cours d'élaboration d'un nouveau PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) permettant notamment de mieux lutter contre ce

phénomène. Il rappelle également que toutes les constructions situées en zone d'aléas faible sont soumises à des normes de construction très strictes qui vont être encore renforcées. Il ajoute que la métropole et les communes collaborent pour mieux adapter les équipements et former les habitants aux comportements à adopter en cas d'inondation. Concernant le rétablissement du fonctionnement de l'estuaire de la Loire, il annonce que collectivités concernées souhaitent relancer les réflexions sur le sujet.

- **Le marais de Goulaine**

Claire PERARD, VNF, explique que la proposition d'un positionnement plus en aval de l'ouvrage de Bellevue permettant d'améliorer l'alimentation en eau du marais de Goulaine n'a pas été retenue en raison de sa taille, de son coût mais aussi de l'impact de l'ouvrage sur le risque d'inondation du val de la Divatte. Elle indique que le positionnement de l'ouvrage à Bellevue sera également plus efficace car il permettra un rehaussement de la ligne d'eau à l'étiage plus en amont.

Elle ajoute que l'ouvrage de Bellevue aura un effet sur le niveau d'eau d'étiage à marée basse, juste après les travaux. Mais les marais de Goulaine ne sont actuellement pas alimentés pendant cette période, il n'y aura donc pas d'effet supplémentaire suite au projet.

A long terme, lorsque le ré-engravement du lit à l'amont aura atteint son équilibre, les sédiments pourront à nouveau transiter vers l'aval, permettant de retrouver la ligne d'eau initiale.

Un participant s'interroge sur l'impact de l'ouvrage de Bellevue sur la vitesse du courant. Il rappelle que les discontinuités écologiques du fleuve existent depuis très longtemps puisque la Loire fait l'objet d'aménagements depuis des siècles. Il propose de réinterroger les pratiques agricoles le long de la Loire plutôt que de réaménager une nouvelle fois celle-ci.

Un participant, membre du Comité pour la Loire de Demain, insiste sur la qualité de la concertation menée depuis 2003 sur le projet. Il rappelle que tous les aménagements du fleuve réalisés au cours du XXe siècle ont contribué au dysfonctionnement du fleuve et que les inondations ont toujours constitué un risque pour les riverains du fleuve.

- **Les aménagements sur la Loire et la qualité de l'eau**

Séverine GAGNOL, VNF, confirme que la Loire fait l'objet d'aménagements depuis plusieurs siècles. Ils ont été particulièrement nombreux au XIX et XXe siècle afin de favoriser la navigation commerciale. Malgré ces aménagements, le transport de marchandise sur la Loire s'est progressivement éteint, concurrencé par le rail et la route. Les aménagements visant à favoriser la navigation commerciale sur la Loire, conjugués à l'extraction massive de sable ont fortement favorisé l'incision du lit de la Loire, et rendu les ouvrages de navigation d'autant plus problématiques pour le bon fonctionnement du fleuve.

- **La vitesse d'écoulement avec l'ouvrage de Bellevue**

Claire PERARD, VNF, présente les évolutions de la Loire à Bellevue en fonction des scénarios B et C (cf. *diaporama*). Elle explique que le duit transversal de la variante C serait toujours sous l'eau à l'étiage à marée basse. Il serait malgré tout visible par un effet de type « rapides ». Cette zone ne serait pas navigable et pourrait représenter un danger et il ne faudrait pas que les kayakistes empruntent cette voie. Une signalisation adaptée serait à mettre en place.

4. Clôture de la réunion

Séverine GAGNOL, VNF, rappelle les outils d'information du public mis en place dans le cadre de la concertation ([site internet du Contrat pour la Loire et ses Annexes](#), exposition, dépliant d'information, dossier de concertation, 7 réunions publiques), et les outils d'expression proposés (7 réunions publiques, [formulaire de dépôt d'avis sur le site internet du CLA](#), coupon T détachable des dépliants). Elle précise que les études réalisées par VNF dans le cadre de ce programme sont disponibles sur le [site internet du Contrat pour la Loire et ses Annexes](#).

Séverine GAGNOL, VNF, relève les principaux thèmes abordés par les participants : le risque d'inondation, la navigation notamment à Bellevue, la qualité de l'eau.

Alain RADUREAU, CNDP, remercie le public pour sa présence et la qualité des interventions. Il regrette que la réunion n'ait pas rassemblé davantage de participants. Il invite les participants à promouvoir la concertation organisée par VNF dans leur entourage et à donner leur avis ou émettre des remarques via les outils d'expression proposés.